



Saint-Franc
Isère (38)

réalisée en octobre 2015

MONOGRAPHIE*

#05

FERME DE LA BERTHE

UN PROJET COLLECTIF D'HABITAT
ET D'ACTIVITÉS AGRI-RURALES



LA FERME

→ **Superficie** : 21 ha, dont 13 ha en propriété (4,5 ha de forêts et 8,5 ha de prairies) et 8 ha en fermage avec Terre de Liens

→ **Productions** : élevage caprin (27 chèvres), maraîchage (0,2 ha), apiculture (60 ruches), arboriculture (70 individus), élevage de poules pondeuses et autoproduction/test en héliciculture

→ **Transformation** : fromagère (7500 litres), miel, jus de pommes et cidre

→ **Unité de Travail Annuel** : 3

→ **Ferme certifiée AB**

* **Monographie** :
n.f. - Étude exhaustive sur un sujet précis, limité et fondé sur une observation directe.

La MUSE a réalisé quatorze monographies de fermes entre 2016 et 2017

POUR MENER À BIEN LE TRAVAIL D'ÉVALUATION qui lui a été confié, la Mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens a recueilli des données qualitatives et quantitatives auprès des acteurs du mouvement. Les monographies de fermes, réalisées en 2015 et 2016 sur la base d'une visite et d'entretiens menés avec les principaux protagonistes des projets, ont permis à travers une observation directe et les analyses qui en découlent de nourrir les fiches « Fermes » que vous avez entre les mains :

- × Qui est le/la fermier.ère et quel a été son parcours pour accéder au métier de paysan et à la terre ?
- × Comment le projet agricole et rural qui est développé contribue-t-il à la préservation des ressources naturelles ?
- × Quels sont les liens développés avec les acteurs du territoire, notamment agricoles, et en quoi la ferme participe-t-elle à l'économie du territoire et sa relocalisation ?
- × En quoi la ferme acquise consolide-t-elle le projet de Terre de Liens, à travers la mobilisation citoyenne qu'elle suscite et son intégration au territoire local ?

Une ferme est un organisme vivant ; les données présentées peuvent avoir évolué et ces fiches pourront être réactualisées au fil de la vie des fermes acquises par Terre de Liens.

Contact : muse@terredeliens.org - ra@terredeliens.org



© TdL Rhône-Alpes

Les membres du collectif de la Mijote



La ferme de la Berthe représente aujourd'hui un collectif d'une dizaine de personnes, rassemblés « autour de l'envie d'initier un projet collectif d'habitat et d'activités »

Exploitée par un duo d'agriculteurs conventionnels jusqu'en 2008, la ferme de la Berthe compte alors deux cent chèvres et une centaine de brebis. Lorsqu'ils arrêtent, la ferme risque d'être démantelée, avant qu'un collectif ne la repère et s'installe avec l'appui de Terre de Liens.

Depuis 2012, le collectif de la Mijote y développe un projet agri-rural : entre élevage avec transformation fromagère, maraîchage diversifié et développement d'activités agri-culturelles avec l'association qui s'est constituée autour de la ferme. Echanges avec Thomas Schamasch, membre du collectif.

La ferme dans son contexte territorial

A la frontière du Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse, qui marque le début des Alpes, la ferme de la Berthe se situe sur Saint-Franc, une petite commune de 140 habitants. A 600 mètres d'altitude, elle compose avec un climat montagnard. Saint-Franc compte encore trois fermes en activité. Si les exploitations locales sont majoritairement bovines, la ferme de la Berthe est depuis les années soixante une ferme caprine.

L'accès au métier de paysan

La ferme de la Berthe fait cohabiter trois entités : une Société Civile Immobilière (propriétaire des bâtiments d'habitation), Terre de Liens (propriétaire de 8 hectares et d'un hangar agricole) et l'association La Mijote, qui est la garante du projet d'ensemble et oeuvre au développement des activités non agricoles sur le site.

La ferme de Saint-Franc représente aujourd'hui un collectif d'une dizaine de personnes. Après trois ans de maturation collective, *autour de l'envie d'initier un projet collectif d'habitat et d'activités*, les dix amis se sont mis à chercher sérieusement des terrains. Avec la volonté d'avoir du bâti et 4 hectares attenants, le collectif décide de solliciter la SAFER pour élargir le panel d'offres de foncier.

Pour ce faire, il se formalise et crée l'association la Mijote. Au bout de six mois, ils découvrent la ferme de la Berthe, par le biais du site de la SAFER. En 2012, chemin faisant vers une éventuelle acquisition, ils découvrent que Terre de Liens a déjà été sollicité par le Conseil Général pour sauvegarder cette ferme.

Dès lors, le collectif s'organise pour créer un projet agricole et se former. La formation se fait à deux échelles. Premièrement, il s'outille en tant qu'organisation humaine innovante. Les membres suivent une formation sur le consensus, dispensée par le Collectif de l'Envie au Projet et sont en lien avec l'association iséroise des HABLES, qui appuie l'émergence et la réalisation de projets d'habitat groupé participatif.

En ce qui concerne la formation agricole, chaque membre du collectif suit son propre parcours. Si Caroline, l'apicultrice, avait déjà un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), Diane, l'éleveuse, l'obtient un an après son installation. Corentin, le maraîcher, choisit pour sa part de se lancer sans formation professionnelle et de s'auto-former. Il est aujourd'hui soutenu par Fred, en passe d'avoir son BPREA.

Le collectif allie autoformation, *en allant chercher les informations un peu partout* et formations plus officielles. Thomas, qui s'est par exemple formé auprès de l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR) sur la gestion des milieux hétérogènes et l'optimisation du pâturage en milieu montagnard, a poursuivi, a posteriori, par une autoformation plus générale sur l'embroussaillage avec les agriculteurs voisins.

Le collectif peut également s'appuyer sur les compétences propres de chacun : six sont en effet des ingénieurs de formation et trois autres ont été géographe, biologiste ou paysagiste.



© TdL Rhône-Alpes



**UNE FERME ACQUISE PAR
LA FONCIÈRE EN 2012
POUR 196 000 €**

**> 7,92 ha de terres
> Un hangar agricole de 900 m²**

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Terre de Liens combine un réseau associatif, une Foncière agréée Entreprise solidaire et labellisée Finansol (<https://www.finansol.org/>) et une Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Levier de son action, Terre de Liens acquiert des fermes grâce à l'épargne citoyenne ou au don. Chaque ferme fait l'objet d'une collecte dédiée, organisée sur le territoire de l'acquisition. C'est souvent le premier lien au local, à ses habitants, aux élus du territoire, à la profession agricole. Cette épargne dédiée peut être complétée par de l'épargne non dédiée, placée par des citoyens qui souhaitent soutenir le projet de Terre de Liens, quel que soit le territoire d'acquisition.

La mobilisation citoyenne autour de la ferme

L'inauguration de la ferme a eu lieu en présence du maire et du conseiller régional. Le PNR de la Chartreuse est également un partenaire privilégié de la ferme, puisqu'il a été sollicité par les fermier-e-s dès le départ du projet, dans la perspective d'obtenir une lettre de soutien pour faciliter l'acquisition.

Cependant, au niveau de la mobilisation citoyenne en tant que telle, le collectif regrette l'absence d'une réelle dynamique autour de la ferme.

Aujourd'hui, le lien aux actionnaires se fait d'abord sur le village puisque deux voisins sont devenus actionnaires de Terre de Liens à travers le projet de la Berthe. Un chantier participatif (pose de clôtures et entretien des arbres de la ferme) a également été organisé pour permettre la rencontre entre bénévoles, actionnaires et fermier-e-s.

L'intégration au territoire

a) Contribution de la ferme à l'économie locale

La production est quasi intégralement vendue en directe : sur la ferme, sur les marchés ou via le site internet de la Mijote¹. La commande sur le site donne lieu à la distribution de paniers – une cinquantaine d'habitueés – à des points partenaires comme un café associatif ou une coopérative fromagère. Les fermiers se sont associés avec des voisins paysans pour compléter leurs paniers avec ce qu'ils ne produisent pas encore : du pain et des pommes de terre.

b) Liens avec les acteurs agricoles locaux

Le collectif est impliqué dans différentes organisations agricoles. Il participe notamment à des formations proposées par l'ADEAR, par exemple sur la gestion du temps. Il se regroupe aussi avec d'autres agriculteurs, que ce soit plus spécifiquement avec des maraîchers de l'Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique ou avec l'Association des Agriculteurs de Chartreuse.

Sur la commune, l'entraide permet au collectif de bénéficier de matériel (un gros tracteur par exemple) ou d'acheter du foin. Plus largement, la rencontre avec les acteurs agricoles permet un échange de pratiques et une interconnaissance progressive des autres agriculteurs du territoire.

La ferme accueille également des stagiaires, 4 en 2015, où les pôles maraîchage et apiculture ont formé, par exemple, deux ingénieurs en fin de cycle. Ponctuellement, elle accueille également des personnes en test agricole.

c) Liens aux habitants et acteurs du territoire

Le collectif de la Mijote est bien implanté sur son territoire, à travers l'organisation et l'accueil du festival les Nuits d'été, l'accueil de groupes scolaires (2 à 5 fois

1. www.fermedelaberthe.fr

par an) ou l'organisation d'ateliers autour du cirque. Il fait également parti du Réseau Habitat Groupé et est ainsi sollicité pour partager ses expériences en tant que collectif. Enfin, le collectif est membre du compagnonnage du Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (REPAS) et a accueilli sur la ferme les rencontres du réseau en juin 2016.



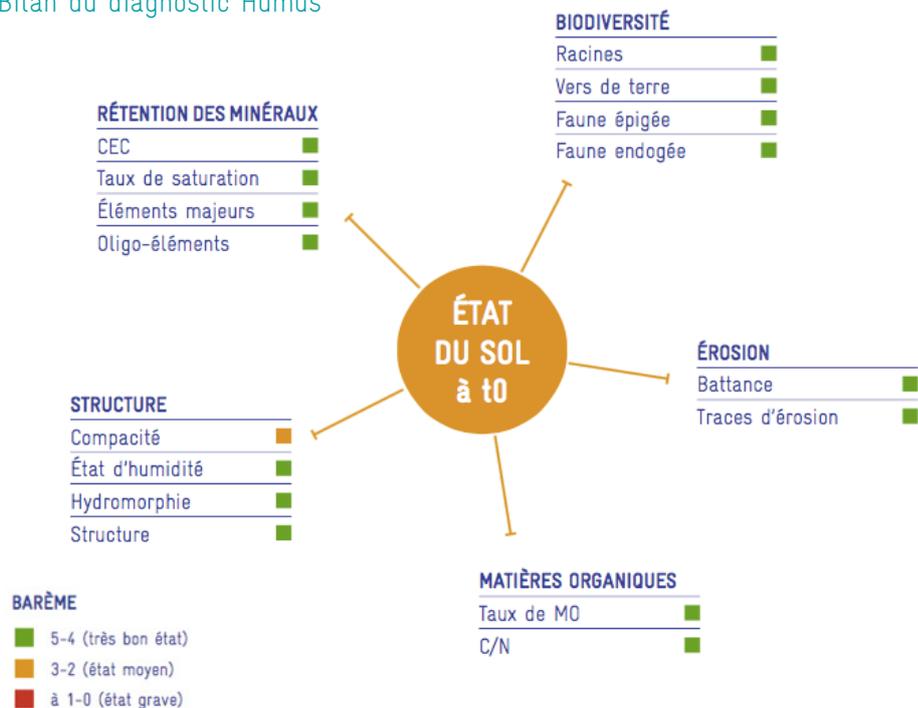
LE DIAGNOSTIC HUMUS

est un outil pour analyser les sols et enclencher une dynamique locale sur ces questions, à la portée de tous. Il se déroule en trois phases: une description du territoire de la ferme, une analyse de sol couplée à un relevé de plantes bio-indicatrices, et la rédaction d'un rapport d'analyse des résultats. La dimension participative et pédagogique en fait une démarche d'éducation populaire, autant qu'un outil d'évaluation et d'expertise.

La préservation des ressources naturelles

Un diagnostic Humus a été réalisé sur la ferme de la Berthe en août 2015. L'état environnemental des terres de la ferme est bon, avec un sol à la fois limono-sableux (donc riche et drainant), profond et frais. Les prairies sont plutôt équilibrées et offrent des espèces fourragères et mellifères de bonne qualité. De nombreux arbres remarquables isolés ont été recensés, incluant des arbres de haut jet. Cependant, du fait de sa texture, le sol présente le risque de se dessécher rapidement, devenir compact et difficile à travailler. Enfin, la dominance de limon expose davantage le sol au risque de battance². Pour maintenir une bonne qualité environnementale des sols et favoriser la biodiversité sur la ferme, il faudra veiller à éviter le surpâturage des prairies.

Bilan du diagnostic Humus



Regard du fermier sur son projet et sur Terre de Liens

× Entre fierté et pression d'être une ferme Terre de Liens

Thomas revendique sa fierté d'appartenir au réseau des fermes Terre de Liens. Mais c'est également un inconvénient : celui d'être sous pression (indirectement) pour que le projet marche et soit une vitrine.

2. Battance: décrit la tendance d'un sol à former une croûte en surface sous l'effet de pluie.



« Sans l'ouverture apportée et les valeurs portées par Terre de Liens, cette aventure si riche et apparemment inspirante n'aurait pu exister. »

✕ **Permettre et soutenir l'émergence de projets agri-ruraux**

Pour Thomas, aujourd'hui salarié de l'association la Mijote, sans l'ouverture apportée et les valeurs portées par Terre de Liens, cette aventure si riche et apparemment inspirante n'aurait pu exister.

✕ **L'ambivalence d'être locataire de carrière**

Pour Thomas, être fermier de Terre de Liens dans le cadre d'un bail de carrière permet à la fois une forme de liberté pour pouvoir partir et transmettre plus légèrement. D'un autre côté, les faibles revenus agricoles ne sont pas compensés par la vente de la ferme en fin de carrière, ce qui questionne sur le modèle de retraite des fermiers de Terre de Liens.

✕ **Un sentiment d'appartenance au mouvement tout relatif**

Pour Thomas, la réalité de Terre de Liens est peu partagée par le collectif. Il se sent ainsi plus en lien avec REPAS, qui organise chaque année deux rencontres d'échanges de pratiques entre membres du réseau.

QUAND LA FERME DE LA BERTHE CONSOLIDE LE PROJET POLITIQUE DE TERRE DE LIENS : QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

L'acquisition de la ferme de la Berthe, avec le collectif de la Mijote, est le fruit d'une action partenariale entre Terre de Liens, la SAFER, le Conseil Départemental de Savoie (CDS), la mairie de Saint-Franc et les porteurs de projet. Il est un résultat de la lutte contre le démantèlement des exploitations agricoles engagé par Terre de Liens en Rhône-Alpes. Sollicité par le CDS pour venir en soutien de la Mairie de Saint-Franc et de la SAFER dans la recherche de repreneurs, Terre de Liens et le collectif de la Mijote ont permis à cette ferme d'un seul tenant de ne pas être démembrée. Les propriétaires, las de ne pas trouver de repreneurs après quatre années de mise en vente, avaient décidé de vendre leur ferme par morceaux.

La ferme de la Berthe illustre également une autre réalité du monde agricole. Si le modèle de transmission familiale est dépassé (30% des fermes à transmettre n'ont pas de repreneur familial identifié¹), les installations de néo-ruraux et autres Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), représentent plus d'un tiers des installations aidées. Il convient alors de

s'interroger sur les contours et les normes qui définissent un projet agricole. Sous la menace du démantèlement pendant quatre ans, la ferme de la Berthe perdure aujourd'hui grâce à un projet collectif d'activités agri-rurales. Il s'agit d'un système économique qui tire sa viabilité de la combinaison de plusieurs activités interdépendantes : agricoles, culturelles et d'accueil. Ce type de projet permet une hybridation d'acteurs (du monde agricole, de l'habitat, du socioculturel), de ressources et d'activités en s'adaptant aux contraintes et besoins du territoire, d'autant plus qu'il s'agit d'activités non délocalisables participant à l'attractivité du territoire.

Dès 1999, au congrès de l'installation progressive de la Confédération Paysanne, François de Ravignan introduisait l'importance de soutenir ce type de projets dits « atypiques » : *le plus important est sans doute qu'ici même, nous nous aidions les uns les autres à voir dans ceux qui tentent l'aventure de l'installation rurale, non pas des malades, des victimes ou des marginaux, mais les acteurs d'une transformation qui, à partir de l'agriculture et du monde rural, peut avoir de très importantes incidences sur l'évolution de la société toute entière.*

1. Agreste, septembre 2015.

Rédigé par E. Petitdidier et T. Rochette

